



Air France

# L'essentiel du CSEC



Juillet 2022

## Taux d'APLD en baisse sur toute

**l'entreprise**, c'est sans surprise. Tous les secteurs sont à moins de 10%, le plus important restant au Siège et Support. La prolongation d'un accord APLD postérieur à fin 2022 sera étudiée pour couvrir un éventuel variant

*Nous espérons tous rester près de 0 le plus rapidement possible. L'APLD ne peut être un outil de nivellement des salaires.*

**Une nouvelle Direction de la maîtrise des risques physiques**, regroupant la Sécurité des Vols, au Travail, Alimentaire & Environnement, dont l'objectif est *d'anticiper les risques, du niveau individuel au niveau organisationnel*.

**Chaque remontée est lue : si c'est un évènement majeur, une réponse est envoyée au rédacteur. Si c'est un « signal faible », il alimente une base de données pour action ultérieure.** Une vigilance particulière est portée aux sous-traitants.

Fin 2022, 9 ETP vont être transférés dans cette nouvelle direction et 5 ETP seront recrutés par la suite.

*La Santé au Travail ne sera pas intégrée dans cette structure. Il s'agira donc de bien organiser les interactions entre le réseau « maîtrise des risques » et les CSSCT. Les remontées spontanées restent le socle des analyses.*

**La sécurité reste une priorité et l'affaire de tous**

## Bilan social 2021

22124 salariés sol/ 27409 en 2019

Les cadres sont : 2100 Femmes, 3484 Hommes,

Maitrise et Techniciens : 6427 F & 7839 H

Employés & ouvriers : 269 F & 2005 H

80% des salariés ont + de 40 ans !

752 mutations d'un établissement vers l'autre

531 promotions

966 salariés en situation de handicap

11% des salariés sont à temps partiel

*Un bilan social est une mine d'informations sur les effectifs, les rémunérations, les conditions de travail, la formation, les relations professionnelles et les activités socio-culturelles.*

*L'expertise SYNDEX a permis des débats contradictoires entre la Direction et les élus. Principalement sur les niveaux hiérarchiques et salaires liés à PASSERELLE ainsi que sur les analyses des RPS qui restent obligatoires et légales à chaque changement important d'organisation. Sur ce dernier point l'entreprise est en faiblesse. Sur les niveaux PASSERELLE, et les rémunérations, l'ouverture des discussions sur les filières engagées actuellement avec les OS devra tenter de répondre aux points de vigilance identifiés par l'expert et soulevés à nombreuses reprises par les salariés et leurs représentants.*

*Nous regrettons que la formation du PS représente seulement 3,02% de la masse salariale, et alertons sur les limites de la formation digitale. Certaines formations sont mieux intégrées lorsqu'elles sont en présentiel et que les participants peuvent échanger et partager leurs expériences.*

*Une formation Prévention du sexisme sera mise en ligne à l'automne et sera obligatoire pour tous les salariés.*



Adhésion :-)

**CFE-CGC Air France**

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France  
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org

